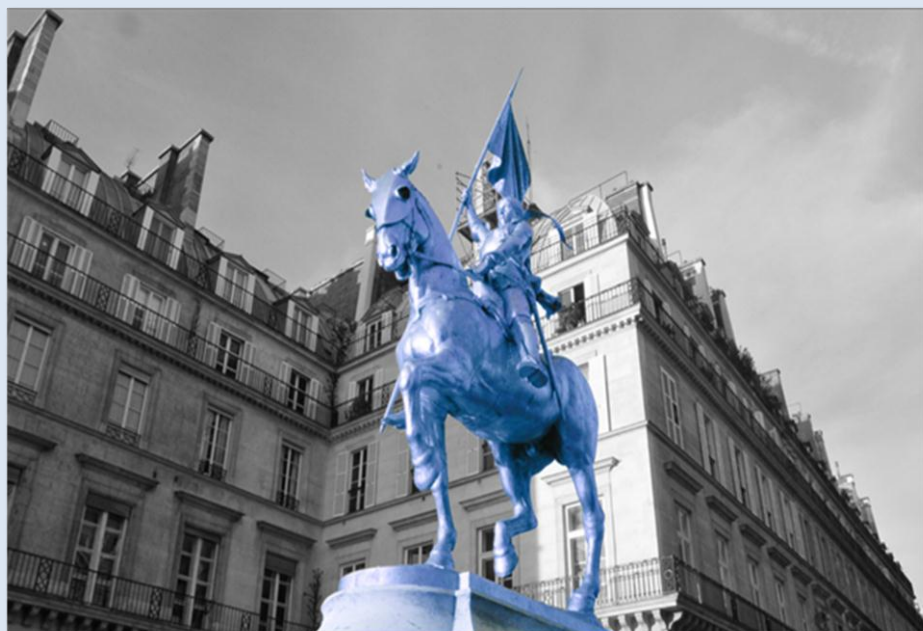


**Un cabinet d'avocats d'affaires
Au service des décideurs français et étrangers**

Hay - Mendelsohn - Bouskila

Association d'Avocats



**3, Place des Pyramides - 75001,
Paris**

Tel : + 33(0)1.44.55.32.00

Fax : + 33(0)1.44.55.32.01

E-mail : secretariat@hmb-associies.com

www.hmb-associies.com



DIRE

FORT D'UNE FORMATION D'EXCELLENCE ET DE DIX ANS DE PRATIQUE AUX COTES DE DIRIGEANTS, DE DECIDEURS DE L'ENTREPRISE, ET D'INVESTISSEURS, LE CABINET HAY-MENDELSON-BOUSKILA EST CREE EN 2008.

EN FAISANT LEURS ARMES au sein de cabinets de droit des affaires prestigieux, Maître Julien HAY, Maître Claire MENDELSON et Maître Johann BOUSKILA ont appris que leurs interlocuteurs recherchaient, chez les avocats, de véritables conseillers partenaires, aptes à dénouer tous les fils d'un dossier, à leur apporter – dans des délais souvent très brefs – des réponses concrètes, précises et à les assister efficacement dans la mise en œuvre de leurs opérations. C'est dans le souci de répondre à ces attentes qu'ils ont fondé leur propre structure.

ENTREPRENEURS TOUT AUTANT QU'AVOCATS, ils sont à même d'entendre et de comprendre les aspirations de leurs interlocuteurs, notamment de ceux qui attendent davantage de leur avocat qu'un back up. Leurs clients souhaitent que leur conseil soit capable d'appréhender les contextes juridiques, mais aussi économiques, stratégiques et financiers, ainsi que les enjeux pour l'entreprise, des questions qu'ils lui soumettent. Ils préfèrent souvent n'avoir affaire qu'à un seul interlocuteur – deux au plus – à même de cerner toutes les composantes juridiques et financières d'un dossier, qu'il s'agisse d'une opération d'investissement, d'une restructuration, ou de la gestion d'un contentieux important.

INVESTISSEMENTS CHINOIS EN FRANCE : UNE OPPORTUNITE : La France présente aujourd'hui des opportunités d'investissements très intéressantes dans plusieurs domaines et pour plusieurs raisons. Dans le domaine des technologies de pointe, la fiscalité française a créé des avantages destinés à drainer l'épargne collectée par les grands réseaux bancaires vers les sociétés technologiques, via les véhicules d'épargne collective que sont les Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Aujourd'hui, celles de ces jeunes entreprises qui n'étaient pas viables ont disparu. Les FCPI détiennent désormais en portefeuille de nombreuses entreprises dont le modèle s'est avéré profitable et qui couvrent tous les champs de la technologie. HMB intervient comme conseil des plus grands FCPI français.

Par ailleurs, depuis la crise des subprimes, en août 2007, les entrepreneurs français ont restructuré leur activité, réduit leurs coûts de production et restructuré leur dette financière. L'Etat français a mis à la disposition des entreprises frappées par la crise mais néanmoins rentables des outils financiers très efficaces, comme le Fonds de Consolidation et de Restructuration des Entreprises. HMB a participé à certaines de ces opérations, aux côtés des fonds d'investissement de l'Etat français. De nombreuses entreprises ont été assainies et ont désormais besoin de capitaux pour recommencer à investir et à se développer.

Enfin, les secteurs traditionnels de l'économie française, c'est-à-dire la mode, l'hôtellerie et l'immobilier, comportent de nombreux actifs exceptionnels, accessibles à des niveaux de valorisation très intéressants.

POUR TOUTES CES RAISONS, HMB a voulu se tourner très tôt vers une clientèle d'investisseurs chinois et d'entreprises chinoises déjà implantées en France. HMB cherche à poursuivre sa politique de partenariats avec des cabinets chinois, après avoir conclu un premier accord de représentation en France du cabinet M&A (<http://www.huiyelaw.com>).

ANIMES DE L'ESPRIT D'EQUIPE et de la culture du service rendu, Maître Julien HAY, Maître Claire MENDELSON et Maître Johann BOUSKILA sont attentifs, réactifs – la structure à taille humaine l'autorise – et voient, dans le droit, un outil qu'ils permettent à leurs clients de maîtriser et d'exploiter.



COMPRENDRE

NOTRE METIER

Nous assurons un service de grande proximité au bénéfice de nos clients ; notre expérience et notre pratique nous ont rendu nécessairement très polyvalents : habitués à intégrer plusieurs paramètres juridiques dans notre réflexion, nous sommes capables de dispenser des conseils pointus et de haut niveau dans de nombreux domaines du droit et au service de problématiques complexes ; la qualité de la recherche, la précision rédactionnelle, la praticité de la mise en œuvre, sont nos *credo*.

Nous exerçons en conseil comme en contentieux et considérons que l'expérience de l'un alimente l'autre : qui n'a jamais plaidé sur un contrat ou une garantie de passif, mal rédigé, à l'origine du procès, peut difficilement prétendre être un excellent rédacteur de contrats.

Nous savons qu'un conseil, une recommandation, un acte n'ont de valeur pour nos clients que s'ils leur sont concrètement utiles et s'ils peuvent facilement être mise en pratique dans l'entreprise :

- ✓ Quelle est la meilleure stratégie de négociation ?
- ✓ Comment s'assurer de l'efficacité de telle clause en cas de contentieux ?
- ✓ Quels sont les étapes d'une opération de croissance externe dans laquelle une partie du prix est payée en titres de la cible ?
- ✓ Quelles sont les risques, notamment en droit de la concurrence, inhérents à telle ou telle prise de position sur le marché, ou encore à l'insertion de telle ou telle disposition dans un contrat commercial ?
- ✓ Comment intéresser des managers précieux au capital de l'entreprise ?

NOTRE POSITIONNEMENT

Partenaires du décideur, nous facilitons sa prise de décision et l'assistons dans l'implantation de la solution choisie ; nous aidons nos interlocuteurs tout au long des étapes de la vie et du développement de leur entreprise ou de leur projet.

Professionnels du droit et de la fiscalité, nous saisissons rapidement tous les aspects d'un dossier, aussi complexe soit-il, et toutes les réglementations concernées par celui-ci, nous appuyant sur des bases de données et outils informatiques performants. Nous apportons des solutions lisibles, ainsi qu'un mode opératoire de mise en œuvre.

NOS PARTENAIRES

En France, nous nous appuyons sur une équipe efficace parce que soudée, de collaborateurs avocats et administratifs, partie prenante à la vie et au développement du cabinet. Nos avocats collaborateurs et juristes ont chacun une dominante de spécialisation, la mise en commun des compétences permettant la polyvalence. A l'étranger, notre cabinet dispose d'un réseau de correspondants en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Italie, au Portugal, au Moyen Orient et en Chine (à Shanghai).

NOS CLIENTS

Nous avons développé un portefeuille de clients dense, notamment dans les domaines de la finance, du transport, de la chimie et de l'industrie.





Julien HAY

Avocat au barreau de Paris depuis 1985

Julien HAY est diplômé de l'Université de Paris II - Panthéon Assas. Spécialiste en droit financier (notamment Private Equity), il a été choisi à ce titre pour participer à la formation professionnelle des avocats du Barreau de Paris, et pour intervenir lors de cycles de conférences organisées sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (Salon des Entrepreneurs). Il intervient sur les différents segments de l'activité de private equity, des opérations de LBO à celles de capital risque. Il a commencé sa carrière au cabinet de Thierry Levy, alors en charge de grands dossiers médiatisés en pénal des affaires. Julien a été associé au sein du cabinet Chemouli, Dautier & Associés, avant de fonder, en 2008 le cabinet HMB.

Langues : Français, Anglais

Contact : j.hay@hmb-associes.com



Claire MENDELSON

Avocat au barreau de Paris depuis 1992

Claire MENDELSON est diplômée de l'école des Hautes Etudes Commerciales (HEC) et est titulaire d'un DEA de droit des affaires (Université de Paris II - Panthéon Assas). Elle a commencé sa carrière au sein du cabinet Bredin-Prat, avant de fonder son propre cabinet. Claire MENDELSON a été chargée de cours en droit des sociétés à HEC. Elle partage son activité entre le conseil et le contentieux. Elle exerce principalement dans des domaines du droit des affaires où les connaissances économiques et financières constituent un atout véritable.

Langues : Français, Anglais, Allemand

Contact : c.mendelson@hmb-associes.com



Johann BOUSKILA

Avocat au barreau de Paris depuis 1998

Johann BOUSKILA est titulaire d'un DESS de Droit des Affaires et Fiscalité de l'Université de Paris I – Panthéon Sorbonne. Il a développé une expertise en droit de la concurrence et de la distribution, et de façon générale du droit du contrat (notamment dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies).

Publication : En collaboration avec Nicole FERRY-MACCARIO, Professeur HEC, of Counsel : « Le droit de la concurrence communautaire, entre sécurité juridique et équité : L'exemple des prix prédateurs » : Gaz. Pal. 2007 – juillet 2007, n° 189-191, pp. 32-37.

Langues : Français, Anglais, Hébreu

Contact : j.bouskila@hmb-associes.com

Nicole FERRY-MACCARIO

Nicole FERRY-MACCARIO est Professeur à HEC Paris (département droit et fiscalité des affaires), membre du corps professoral permanent. Elle enseigne le droit international des affaires, le droit du marketing et le droit de la propriété intellectuelle. Nicole FERRY-MACCARIO enseigne également dans différentes institutions étrangères, partenaires d'HEC (SISU Shanghai, ESA Beyrouth). Elle a rejoint le cabinet HMB en qualité d'Of Counsel.

Publications :

- « Droit du marketing », Ed. Pearson 2008,
- « Gestion Juridique de l'Entreprise », Ed. Pearson 2007,
- « Droit de l'Entreprise », Ed. Lamy 2008 et 2011,
- « Droit de l'Art », Ed. Ellipse 2006,

Langues : Français, Anglais, Espagnol

Contact : n.ferry@hmb-associes.com

HAY, MENDELSON, BOUSKILA Association d'Avocats peut être à vos côtés dans les dix domaines suivants.

1/ OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

◆ Structuration juridique et fiscale ◆
Opérations avec effet de levier : LBO LMBO
◆ Mécanisme d'intéressement des managers ◆
Droit des marchés financiers ◆
Notifications auprès des autorités de concurrence ◆
Rédaction de la documentation afférente à ce type d'opération : lettre d'intention, protocole d'accord, cession de titres, garantie de passif, pacte d'actionnaires, *tax memo*, contrat d'apport, acte de cession de fonds de commerce, séquestre, nantissement de titres, transport de créances, émission d'obligations et de valeurs mobilières composées, cession de marques, etc. ◆
Contentieux de la garantie de passif et du complément de prix ◆

2/ OPERATIONS DE RESTRUCTURATION

◆ Etude des questions juridiques et fiscales ◆
Droit des procédures collectives ◆
Consultation des organes représentatifs du personnel.

3/ DROIT ET CONTENTIEUX DE LA CONCURRENCE – DROIT DE LA DISTRIBUTION

◆ Procédure devant l'Autorité de la concurrence ◆
Procédure devant les juridictions civiles ◆
Conseil et contentieux impliquant la réglementation sur la concurrence et les prix ◆

4/ DROIT BANCAIRE ◆ Responsabilité des établissements de crédit ◆
Cautionnement ◆
Pratique et droit des taux d'intérêts ◆

5/ DROIT ET PRATIQUE DU CONTRAT COMMERCIAL

◆ Contrats en matière informatique et commerciale ◆
Contrats de distribution ◆
Contrats de prestations de service et de sous-traitance ◆
Etude des questions liées ◆

6/ OPERATIONS IMMOBILIERES

◆ Opérations de promotion : VEFA, contrat de promotion, contrats de maîtrise d'œuvre, marchés ◆
Urbanisme ◆

7/ DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

◆ Contentieux Urssaf ◆
Certains contentieux prud'homaux ◆
Salariés protégés ◆
Institution représentatives du personnel ◆
Accords d'intéressement et de participation des salariés ◆

8/ DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARCHE DE L'ART

◆ Marques et brevets : contrefaçon (conseil et contentieux) ◆
Contrat de licence ◆
Contentieux de la vente volontaire aux enchères publiques ◆

9/ DROIT DES INSTALLATIONS CLASSEES

◆ Questions liées à la pollution ◆
Réglementation de fonctionnement ◆
Responsabilité environnementale ◆

10/ DROIT PENAL DES AFFAIRES

◆ Conseil ◆
Contentieux ◆

